

cet étalage d'éclat et de richesse appartient aux personnes du haut commerce, parmi lesquelles messieurs les banquiers, receveurs-généraux et agens de change marchent en tête. Les étrangers se montrent aussi pendant les promenades des trois jours, et leurs équipages ne sont pas les moins brillans, leurs chevaux ne sont pas les moins beaux.

Revenons maintenant au couvent de Longchamp. Ce monastère fut fondé au XII^e siècle par la sœur de saint Louis, Isabelle de France. Le titre des religieuses était celui de *Sœurs incluses de l'humilité de Notre-Dame*; mais bientôt, par ordre du roi saint Louis, il fut changé en celui de *Sœurs mineures*, cependant toujours consacrées à l'ordre de saint François. Après une centaine d'années on ne les connut que sous le nom de *Sœurs de l'humilité*. Isabelle de France se retira dans ce couvent avec le titre d'abbesse; les historiens certifient qu'elle ne fit jamais de vœux. C'était une dame très-vertueuse et d'une grande piété : elle ne vécut que peu de temps après avoir fait cette fondation, puisqu'elle mourut en 1269. Une religieuse qui a écrit son histoire et sa vie lui attribue plusieurs miracles.

Les religieuses de ce couvent furent pendant un grand nombre d'années des modèles de piété;

mais vers l'an 1627 elles commencèrent à se relâcher fortement de la règle; ce qui se trouve certifié par un écrit de saint Vincent de Paul, dans lequel il dit : « Il est très-certain que depuis
« deux cents ans ce monastère a marché vers
« la ruine de la discipline et la dépravation des
« mœurs. » On raconte aussi, d'autre part, qu'Henri IV compta parmi ses maîtresses Catherine de Verdun, religieuse de ce couvent, laquelle était d'une grande beauté. Pour la récompenser de ses douces et gracieuses complaisances, son royal amant lui donna l'abbaye de Saint-Louis de Vernon; il étendit aussi ses faveurs jusqu'à son frère, en le nommant président au parlement de Paris. On va jusqu'à dire que la digne religieuse le rendit père d'un fils.

Les nonnes de Longchamp poussèrent si loin leur dérèglement, qu'on affirme qu'au moyen de croisées fort basses, elles donnaient toutes les nuits des rendez-vous aux jeunes cavaliers de la Cour; on dit même que, malgré les représentations et les prières de l'abbesse, pour faire cesser ce scandale, le provincial de l'ordre, pour une somme assez forte, autorisa les liaisons et les entretiens scandaleux d'une belle et jeune religieuse avec un homme de grande puissance à la Cour.

Je ne m'abstiendrai pas de parler du château

de Bagatelle, nommé primitivement la *Folie d'Artois* : ces deux noms caractérisent fort bien cet élégant château, car rien de plus léger que son admirable construction. Il occupe l'emplacement qui se trouve à l'extrémité du bois de Boulogne, entre la porte de Longchamp et celle de Neuilly. Avant que cette maison et son joli parc ne devinssent la propriété de monsieur le comte d'Artois, ils étaient maison de campagne et jardin de mademoiselle de Charollais : c'était là qu'elle réunissait ses amis, auxquels elle offrait assez souvent des réunions brillantes et savantes.

Tant que cette maison de plaisance fut du domaine de monsieur le comte d'Artois, on y fit beaucoup de nouvelles constructions, dans lesquelles l'élégance des arrangemens et les commodités de la distribution révélaient un goût parfait.

Le séjour du comte d'Artois dans cette ravissante demeure a été marqué non-seulement par des fêtes où il réunissait tout ce que la Cour avait de plus distingué en hommes et en dames ; il a aussi été très-souvent le rendez-vous de ses nombreuses maîtresses. On dit que mademoiselle Contat y venait fréquemment, et parfois madame de Polignac, qu'accompagnait presque toujours un confident du prince.

Après le retour des Bourbons en 1815, le château de Bagatelle devint la propriété du duc de Berry. Il y venait souvent avant son mariage ; il y donna quelques fêtes et des déjeuners, où son père assistait, afin de se rappeler sans doute les heureux et doux momens qu'il y avait passés.

A la mort du duc de Berry, cette belle campagne fut destinée aux promenades et aux récréations du duc de Bordeaux et de sa sœur. Ce jeune prince y venait toujours accompagné de sa gouvernante ou de son gouverneur ; jamais il n'y a couché. En 1830, il y donna, peu avant les mémorables journées de juillet, une fête et un bal aux jeunes demoiselles du pensionnat de la Légion-d'Honneur qui avaient, au concours de l'année, remporté des prix. Cette fête commença à midi et se termina vers les neuf heures du soir ; toutes les pensionnaires y furent amenées et reconduites dans les voitures de la Cour.

Dans les premiers temps de ma jeunesse, j'ai parcouru assez souvent le bois de Boulogne, pour pouvoir me rappeler le château de Madrid, qu'on nommait vulgairement le château de Faïence.

Ce château était composé d'un grand corps de bâtiment appuyé de plusieurs pavillons et flanqué de tours ; il était décoré de riches ornemens. Sa distribution intérieure était bizarre ; à

côté de pièces et salons très-spacieux, on voyait de mesquins cabinets qui, pour la plupart, étaient établis dans les tours. On assure qu'il a été richement meublé et enrichi de plusieurs tapisseries d'un très-grand prix.

François I^{er}, après la captivité qu'il subit en Espagne, fit construire ce château sur le modèle de celui où il avait été en prison; mais plusieurs Français attestent qu'il n'était nullement semblable à celui d'Espagne.

Ce lieu de plaisance, où François I^{er} aimait à se retirer, était considéré, en 1576, comme un monument qui ramenait en France le goût de l'architecture grecque. Son emplacement était à une des extrémités du bois de Boulogne, et sur le penchant qui domine la Seine; on y jouissait d'une agréable vue, car on pouvait distinguer Saint-Cloud, Surènes, Puteaux, le Calvaire et beaucoup d'autres campagnes. Il était primitivement entouré de fossés; mais après qu'il eût été entièrement bâti, François I^{er} le fit entourer de murs, ainsi que le bois de Boulogne.

Le château a été pendant nombre d'années abandonné; cependant il a été occupé alternativement par les rois Henri II, Charles IX et Henri III. Le second de ces rois y donnait ordinairement rendez-vous à ses maîtresses, à l'instar de son prédécesseur. Henri II y passa

une grande partie de son règne dans les bras de Diane de Poitiers.

Henri III, qui succéda à Charles IX, lui donna une tout autre destination: ce fut là qu'il se plut à réunir des lions, des ours, des léopards et une infinité d'autres bêtes sauvages pour les faire combattre avec des taureaux; mais un beau matin, à la suite d'une vision qu'il avait eue pendant la nuit, il fit tout égorger, et peupla le château d'une grande quantité de chiens.

Henri IV ne l'habita jamais, quoiqu'il l'eût donné à la reine Marguerite, sa première femme. Les habitans de Paris, ceux qui étaient coutumiers de la promenade du bois de Boulogne, le virent démeubler; dès ce moment il resta sans aucun entretien ni réparations. Dans cet état de délabrement qui ne permettait pas au Trésor de pouvoir le rétablir, Louis XVI en ordonna la démolition et la vente. Sur son emplacement la famille Maurepas fit élever une jolie maison de campagne qui est celle de l'ex-fournisseur Doumère.

Le parc de Boulogne est clos par treize mille sept cent soixante mètres de murs: il contient sept cent soixante-cinq hectares d'étendue, dont six cent cinquante-quatre sont plantés en bois, cent en avenues, allées et carrefours; le

reste est rempli de mares, de jardins et de maisons de gardes.

En entrant dans le bois de Boulogne par la porte Maillot, après avoir dépassé l'allée des Marronniers, sur la gauche du carrefour d'Armenonville, vous arrivez au commencement des allées tortueuses destinées pour les promeneurs à cheval; en les parcourant, vous traversez plusieurs carrefours et ronds-points; vous arrivez insensiblement à la porte du village de Boulogne, où vous trouvez les poteaux qui vous indiquent la continuation des allées tortueuses vous conduisant à la mare d'Auteuil et de là au point de votre départ.

Comme je l'ai déjà dit, c'est la promenade la plus recherchée du bois, puisque vous pouvez de tous les points vous jeter dans les grandes avenues, qui sont ordinairement parcourues par les personnes qui se promènent en voiture. On peut même choisir celles qui sont le plus agréablement plantées, car chaque grande avenue a sa plantation particulière: les unes sont garnies d'acacias, d'érables et d'ormes; les autres de peupliers, de sorbiers, de platanes, de sycomores, etc.

Toutefois, les chênes dominant toutes les autres plantations: il y en a jusqu'à vingt-six espèces différentes.

A chaque entrée du bois de Boulogne (et l'on en compte dix: Passy, l'Étoile, les Champs-Élysées, Maillot, Neuilly, Saint-James, Longchamp, Boulogne, les Princes et Auteuil), on trouve des gardes et des traiteurs, ainsi que des ânes et de petits chevaux pour tous les amateurs de promenade. Outre les traiteurs qui sont établis aux différentes portes, il en existe un au commencement de l'avenue de Longchamp remarquable par la construction de son établissement et le charme des alentours; il y en a aussi un autre au Ranelagh; mais le plus renommé, le plus suivi est celui de la porte d'Auteuil.

Les duels ou rencontres sont devenus, depuis certain temps, fort communs en France. Les grands, les fonctionnaires publics, et même nos députés, ne s'en font pas scrupule; nous en avons plusieurs exemples.

François I^{er} demanda un rendez-vous à Charles-Quint, du moins c'est ce que l'histoire nous enseigne; aussi, depuis ce temps, malgré des défenses mille fois répétées sous divers règnes, les rencontres se sont assignées, pour un oui ou un non, et presque toujours pour des causes d'une grande futilité. Ces rendez-vous, pour les habitans de la capitale, ont souvent lieu au bois de Boulogne.

Deux officiers français, pendant nos dernières

guerres, eurent une altercation assez vive pour une femme ; femme comme l'on n'en rencontre que trop souvent, qui ne valent pas une seule goutte de sang d'un de nos braves. Ils étaient tous les deux à la veille de rejoindre l'armée ; malgré cela le point d'honneur, des plus mal placés dans cette circonstance, les détermina à se rendre sur le champ de bataille. Le premier qui tira manqua son adversaire ; le second, trop brave pour profiter de l'avantage, lui dit : « Mon camarade, si tu es bon officier, comme je n'en doute pas, et que tu doives rendre des services à la patrie, je serais fâché, pour me venger d'une offense, de priver notre empereur d'un bon soldat ; en conséquence soyons amis, partons ensemble pour l'armée, et là nous trouverons des camarades qui seront les vrais juges de notre bravoure. » Au même moment il déchargea son pistolet en l'air.

Tout récemment, douze jeunes gens du même pays, presque tous parens ou amis, se donnèrent, à l'issue d'une vive dispute sur la réputation et les talens d'une de nos célèbres cantatrices, un rendez-vous au bois de Boulogne : ils devaient se battre six contre six. Le jour est fixé ; ceux qui doivent se battre se munissent d'épées et de pistolets : car ce doit être sur le terrain que les témoins décideront quelle sera l'arme du

combat. Rendus au bois de Boulogne, les jeunes gens laissent à la porte Maillot les voitures qui les ont amenés ; ils cachent leurs armes et s'enfoncent dans le bois pour y choisir le lieu du duel. Sur ces entrefaites, deux messieurs d'un âge mûr reconnaissent, soit aux discours animés, soit à l'allure de nos jeunes cavaliers, qu'il s'agit entre eux d'une rencontre ; ils les suivent sans affectation, les laissent choisir, dans une fourrée épaisse, leur terrain, mais sans leur donner le temps de faire les préparatifs ordinaires, leur demandent naïvement s'il n'y aurait pas moyen de les concilier, désirant connaître le sujet de leur querelle. Un des plus raisonnables (il avait trente ou trente-deux ans, tandis que tous les autres ne dépassaient pas la vingt-deuxième année) fait un récit exact du vrai motif de leur rencontre et de leur détermination à se battre, pour soutenir et faire valoir leur opinion sur le compte de la célèbre cantatrice. Un seul argument a suffi pour désarmer nos jeunes gens ; car la première demande fut celle de s'informer si un seul, parmi eux, avait fréquenté en société cette célèbre dame. Tous les acteurs se regardèrent les uns après les autres, aucun ne répondit à la question : ce qui détermina de nouveau ces deux messieurs à une seconde

hivers de 1815 et 1816, une grande quantité d'ouvriers, tant pour démolir les baraques que pour le recépage de la majeure partie des plantations du parc; car il n'y avait que les parties qui avoisinent la mare aux Biches, la croix de Catalan et la mare d'Auteuil (en tout environ cinq hectares) qui ne fussent pas dégradées; tout le reste du bois avait été vandalisé par les troupes anglaises, au point qu'on se trouva dans la nécessité de faire faire de nouvelles plantations.

Ces travaux ont coûté au Gouvernement, pendant les deux années 1815 et 1816, une somme de quatre-vingt-dix-sept mille francs, sans compter une autre somme de quarante-deux mille francs, qu'il a fallu pour solder toutes les réparations des murs d'enclos; car les Anglais, d'un côté, et les habitans voisins de la forêt, de l'autre, y avaient fait une grande quantité de brèches à l'aide desquelles les seconds venaient voler du bois dans le parc, pensant que toutes les dégradations seraient imputées aux troupes alliées.

Les travaux qui se sont exécutés pendant l'hiver de 1816 ont procuré du pain à plus de douze cents ouvriers de tout âge et des deux sexes, lesquels ont absorbé une somme de cent cinquante à cent soixante mille francs. Outre ces sommes,

pendant les années 1817, 18, 19 et 20, tant pour les nouveaux plans que pour confectionner les avenues et les allées, le trésor de la couronne a dépensé cinquante mille francs, sans retirer le moindre produit de ce bois, qui est aujourd'hui organisé en coupes réglées.

Le général baron COUTURE.

